



Protocole éditorial : articles en français

Dans l'ensemble et sauf spécification, se référer au *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris, 2014.

Style et mise en forme générale du texte

Mise en forme générale

Le texte doit être rédigé en Times New Roman 12, interligne simple, justifié.

Ne pas utiliser les tabulations.

Les mots en gras et en souligné doivent être, en règle générale, absolument évités.

Titres

Écrire le titre de l'article en Times New Roman 14, sans italiques et sans point final.

Les sous-titres seront indiqués en Times New Roman 12 avec italiques.

Pour tous les titres français, l'initiale du premier mot est en majuscules, sauf lorsqu'il s'agit d'un article défini ; dans ce cas, la majuscule est mise au premier substantif (nom), ainsi qu'à l'adjectif qui le précède.

Pour les titres anglais, la première lettre de chaque mot est en majuscule (sauf les articles, les prépositions et les conjonctions à l'intérieur du titre).

Ponctuation

Employer l'espace insécable et l'espace sécable autour les signes de ponctuation suivants:
deux-points (:),
point-virgule (;),
point d'exclamation (!),
point d'interrogation (?).

guillemets ouvrants et fermants (« / »)

Accents

Les majuscules doivent être accentuées, sauf pour les sigles.

Citations et guillemets

Les citations courtes (trois lignes de texte au maximum) seront **entre guillemets**, et dans le corps du texte. Les guillemets à employer seront « ... », et le point doit être toujours à l'extérieur des guillemets fermants.

A l'intérieur d'une citation, on signalera les éventuelles citations de l'auteur qu'on cite entre '**guillemets simples**' : « ... '... '... ».

Les citations **longues** (plus de trois lignes) font l'objet d'un nouveau paragraphe en corps 11 : elles doivent être mises en retrait, avec un espace avant et après, sans guillemets.

Les traductions personnelles sont à indiquer ainsi : (ma/notre traduction).

Les emphases sont à indiquer ainsi : [nous soulignons].

Citations tronquées

Quand une partie d'une citation est supprimée par l'auteur, on doit utiliser un symbole de troncature, représentée par trois points entre crochets : [...].

Abréviations

L'utilisation d'abréviations doit si possible être évitée. En cas de nécessité, rédiger le terme en entier et indiquer l'abréviation entre parenthèses lors de sa première occurrence :

L'Organisation des Nations unies (ONU)

Ponctuation :

Il n'y a pas de point si l'abréviation se termine par la dernière lettre du mot :

« Bd » pour boulevard

Un point si l'abréviation coupe le mot :

« Chap. » pour chapitre, « art. » pour article

Titres de civilité : Madame, Mademoiselle, Monsieur s'abrégent en Mme, Mlle, M.

« Mr » pour Monsieur est un anglicisme, et « Melle » pour Mademoiselle une graphie fautive ;

Docteur s'abrège en Dr, Professeur en Pr, Maître en Me ;

Au pluriel Mmes Mlles, MM., Drs, Prs, Mes.

Pluriel : abréviations constituées avec des lettres majuscules : « s » au pluriel ; certains titres honorifiques : doublement de la consonne (MM.) ; autres abréviations : pas de marque du pluriel.

Tirets

Il existe trois catégories de tirets :

- tiret court, trait d'union : ne s'utilise que pour le trait d'union ou marque de césure dans un mot :

Micro-ordinateur

- tiret moyen : doit être utilisé dans les énumérations :

1895–1910

- tiret long : ne s'utilise que pour remplacer les () dans le texte, entouré d'espaces :

Cette personne — par ailleurs charmante — a toute mon estime.

Nombres et pages

Pour les nombres au-delà de la centaine, on emploiera de préférence les chiffres plutôt que les lettres, sauf dans les citations où les nombres sont rédigés en lettres.

Les nombres en chiffres exprimant une quantité s'écrivent par tranches de trois chiffres (tranches de mille) séparées par une espace insécable et *non dilatable*, tant pour la partie entière que pour la partie décimale :

74 835,140 71

La ville comptait 2 782 320 habitants au dernier recensement.

p. 5, pp. 85–92, pp. 120–140

L'abréviation d'un nombre composé en chiffres n'est pas admise :

De 5 000 à 6 000 personnes (*et non : de 5 à 6 000*)

La guerre de 1914-1918 (*et non : de 1914-18*)

On consultera le paragraphe 3 de l'article 2, page 1123.

Abréviation des nombres ordinaux : on abrègera première, deuxième, troisième... : 1^{re}, 2^e, 3^e, et non ~~1ère, 2ème ou 3ème~~. Il convient de rappeler que 1^o, 2^o, 3^o... sont les abréviations de primo, secundo, tertio... le signe supérieur étant un o et non un zéro.

Dates

Dans le calendrier grégorien actuel, le quantième du mois et l'année se composent en chiffres arabes, le mois en lettres :

Les troupes allemandes pénétrèrent en Pologne le 1^{er} septembre 1939.

Les siècles se composent en chiffres romains « petites capitales » :

Le XVIII^e siècle

On écrira en lettres les expressions telles que :

Les années vingt (c'est-à-dire 1920 à 1929)

Les années trente, etc.

Lorsqu'une date est mentionnée pour évoquer un événement historique et que l'année n'est pas indiquée, le nom du mois prend une capitale initiale :

La nuit du 4 Août

Le 14 Juillet

Mots étrangers

Les mots, expressions, citations donnés dans une langue étrangère et non francisés figurent en italique dans un texte français en romain :

Wait and see, disent prudemment les Anglais.

Si l'on en donne la traduction, celle-ci suivra :

soit en romain entre parenthèses :

L'arabe *kafr* (tombeau) se retrouve dans *kapharnaüm* (tombeau de Nahum)

soit entre guillemets, de préférence, s'il s'agit de citations :

Italia farà da sè ! (« L'Italie se fera par elle-même ! ») était la devise de Cavour.

De très nombreux termes étrangers adoptés par l'usage se composent cependant en romain, comme ces exemples appartenant au langage courant :

condottiere, conquistador, leitmotiv, match, sketch, week-end

Les noms de sociétés et organismes étrangers se composent également en romain.

Illustrations

Merci d'envoyer les images en format électronique (jpeg or tiff) et de donner une bonne définition (300 ppp : points par pouce) lors de la sauvegarde de l'image.

Dans le texte on peut se référer à une image en indiquant: (fig. 1) ou, s'il y a plusieurs images: (figs 1–3).

Les images doivent être numérotées dans l'ordre dans lequel on souhaite qu'elles apparaissent dans le texte (la numérotation doit correspondre à celle utilisée dans l'article).

Pour chaque image, il faut indiquer une légende. Attention : les légendes doivent être numérotées dans l'ordre progressif, intitulées avec les chiffres arabes (figure 1, etc.). Le numéro de l'image doit correspondre à celui de l'image-même .

Remerciements

Les remerciements figurent à la fin de l'article, avec le sous-titre ('Remerciements'), utilisant les normes de mise en forme ci-dessus.

Indications bibliographiques

Les références bibliographiques doivent toujours être indiquées en note de bas de page. La précision des références relève de la responsabilité de l'auteur. Les numéros de l'appel de note de bas de page seront placés avant le signe de ponctuation.

Pour les textes avec plusieurs auteurs :

- texte de 3 auteurs : citer tous les noms ;
- texte de 4 auteurs et plus : citer uniquement le nom du premier auteur suivi de « et al. ».

En cas de manque d'information, la notice bibliographique comporte les abréviations : *s. l.* (sans lieu), *s. d.* (sans date) ou *s. l. n. d.* (sans lieu ni date).

Livres

Prénom de l'auteur suivi du nom, titre de l'ouvrage en italiques, lieu d'édition, maison d'édition, année de parution, renvoi à la page :

G.-Michel Coissac, *Histoire du Cinématographe*, Paris, Cinéopse–Gauthier-Villars, 1925, p. 272.

Jacques Deslandes et Jacques Richard, *Histoire comparée du cinéma*, vol. 2, Tournai, Casterman, 1968, pp. 339–366.

François Albera et Maria Tortajada (dir.), *Ciné-dispositifs. Spectacles, cinéma, télévision, littérature*, Lausanne, L'Age d'Homme, 2011.

Chapitres d'ouvrages

Prénom de l'auteur du chapitre suivi du nom, titre du chapitre entre guillemets, préposition « dans », noms de(s) responsable(s) du volume suivi(s) de l'abréviation « dir. », titre de l'ouvrage en italiques, lieu d'édition, maison d'édition, année de parution, renvoi à la page :

Jacques André et Marie André, « Le Rôle des projections lumineuses dans la pastorale catholique française (1895–1914) », dans Roland Cosandey, André Gaudreault, Tom Gunning (dir.), *Une invention du diable ? Cinéma des premiers temps et religion*, Sainte-Foy–Lausanne, Université Laval–Payot, 1992, pp. 44–59.

Périodiques

Prénom de l'auteur suivi du nom, titre de l'article entre guillemets, titre du périodique en italiques, volume et édition, lieu d'édition, date de parution, renvoi à la page :

Noël Burch, « Un mode de représentation primitif », *Iris*, vol. 2, n° 1, Paris, 1^{er} semestre 1984, pp. 113–123.

Si l'article fait partie d'un numéro thématique de la revue et que l'auteur considère nécessaire de citer le titre complet du numéro, procéder comme suit :

Vittorio Gallese et Michele Guerra, « The Feeling of Motion: Camera Movements and Motor Cognition », *Cinema & Cie*, n° 22–23 (numéro monographique sous la direction d'Adriano D'Aloia et Ruggero Eugeni, *Neurofilmology. Audiovisual Studies and the Challenge of Neuroscience*, Spring/Fall 2014, pp. 103–113), p. 110.

Articles et ressources en ligne et médias numériques

Prénom de l'auteur suivi du nom, titre de l'article ou ressource entre guillemets, détails de la publication (nombre de volume, édition), date de parution (le cas échéant), URL complet en chevrons, date de consultation en crochets :

Claude-Marie Trémois, « La Nuit magique de François Truffaut », *Esprit* [en ligne], vol. 277, n° 8–9, août–septembre 2001, <<http://www.jstor.org/stable/24280107>> [consulté le 27 Juillet 2015].

Gérard Legrand, « Fellini Federico (1920–1993) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/federico-fellini/>> [consulté le 27 juillet 2015].

Pour les contributions aux réseaux sociaux comme Twitter ou Facebook, citer le post entier, utilisant l'orthographe et la ponctuation originale et précisant le réseau en cas de besoin. Préserver les handles et hashtags de twitter :

« ‘J’ai besoin de vous. J’ai besoin de votre courage. J’ai besoin de votre énergie. J’ai besoin de votre enthousiasme’. #Bordeaux » (@NicolasSarkozy, 3 mars 2012).

Pour citer les logiciels, donner le nom de l'auteur ou du designer (s'il est identifiable), le titre en italiques, la date de parution et la plateforme :

Emily Short, *Galatea* (2000), Z-machine.

Id Software, *Doom* (1993), MS-DOS.

Neil McFarland et Ken Wong pour Ustwo, *Monument Valley* (2014), iOS et Android.

Journaux et magazines

Prénom de l'auteur suivi du nom, titre de l'article entre guillemets, titre du journal en italiques, section et titre de la section ou rubrique (le cas échéant), date de parution (jour, mois et année), renvoi à la page :

Clémentine Gallot, « Noah Baumbach : crise de jouvence », *Libération*, 23 juillet 2015, p. 21.

Isabelle Regnier, « La Double Émancipation de Nassim Amaouche », *Le Monde*, rubrique Culture, 21 juillet 2015, p. 3.

Films

Pour les films étrangers, dans la mesure du possible, **le titre français** est préféré au titre

original, celui-ci apparaissant entre parenthèses à la première occurrence du titre :

La Chevauchée fantastique (*Stagecoach*, John Ford, 1939)
Rome, ville ouverte (*Roma città aperta*, Roberto Rossellini, 1945)
À bout de souffle (Jean-Luc Godard, 1960)

Pour les indications ultérieures, utiliser uniquement le titre français :

La Chevauchée fantastique
Rome, ville ouverte
À bout de souffle

Émissions et séries télévisées

Pour une émission télévisée ou radiophonique, citer le titre du programme entre guillemets, le titre de la série en italiques, la date de parution (jour, mois et année) et l'heure de diffusion (le cas échéant) :

« Green Shoots from the Arab Spring », *Analysis*, BBC Radio 4, 12 novembre 2012.

Newsnight, BBC2, 2 novembre 2012, 22 h 30.

Pour une série, citer le titre en italiques, avec la chaîne de production et les années de diffusion entre parenthèses :

Engrenages (Canal+, 2005–)

Faire figurer les épisodes singuliers ou saisons d'une série entre parenthèses :

Engrenages (Canal+, 1^e saison, 2005)

Engrenages (S01xE01)

Éventuellement citer le nom du réalisateur ou le titre de l'épisode entre parenthèses :

Les Experts, Jusqu'au dernier souffle (*CSI : Crime Scene Investigation, Grave Danger*, S05xE24–25, Quentin Tarantino, 2005)

Oeuvres d'art

Les références à des œuvres d'art doivent contenir le nom de l'artiste (s'il est connu), le titre de l'œuvre en italiques, la date (si connue), et le matériau utilisé. Le titre doit figurer dans sa forme la plus commune ou connue. En fonction du matériau, donner également les dimensions (en centimètres), le lieu de conservation de l'œuvre ou la source. Les dimensions doivent être mentionnées avec le signe de multiplication ‘×’:

Piero della Francesca, *La Flagellation*, autour de 1455, huile et tempera sur bois, 59×82 cm, Galleria Nazionale delle Marche, Urbino.

Thèse non publiée

Prénom Nom, Titre de la maîtrise ou du doctorat entre guillemets, Type (Mémoire de maîtrise ou Thèse de doctorat), Université, Année :

David Bordwell, « French Impressionist Cinema : Film Culture, Film Theory and Film Style », Thèse de doctorat, University of Iowa, 1974.

Communications et conférences

Prénom Nom, Titre de la communication en guillemets, titre de la conférence, lieu de la conférence, date(s) :

Rachel Adelman, « Such Stuff as Dreams Are Made on: God's Footstool in the Aramaic Targumim and Midrashic Tradition », conférence présentée lors du colloque annuel de la Society of Biblical Literature, La Nouvelle-Orléans, Louisiane, 21–24 novembre 2009.

Citations du même livre, périodique, etc.

Si on cite un auteur déjà cité dans la note précédente mais que la page est différente, indiquer uniquement :

Ibidem, p. 147.

Ibidem porte une majuscule uniquement après un point et au début d'une phrase.

Si on cite un auteur déjà cité auparavant, mais ne figurant pas immédiatement dans la note précédente, indiquer le prénom et nom de l'auteur, le titre, op. cit. et la page. N'utiliser en aucun cas idem ou id. :

Blaise Aurora, *Histoire du cinéma en Lorraine*, op. cit., p. 160.